



## Après le confinement... Comment anticiper les mesures visant à accueillir le public en apportant un maximum de garanties sanitaires

A la sortie du confinement, comment rassurer ses adhérents, protéger son équipe, s'organiser, anticiper d'éventuelles nouvelles réglementations ? La ville de Baugé-en-Anjou vous propose quelques pistes pour préparer la reprise de votre activité.

Cette fiche attire votre attention sur les questions à se poser et suggère des pistes relatives à la logistique ; en aucun cas nous ne saurions vous apporter de réponses scientifiques et/ou médicales. Nous ne pouvons pas être tenus pour responsable d'une éventuelle contamination qui surviendrait lors de votre reprise d'activité malgré l'application des mesures proposées.

Nous vous incitons à vous tenir informé des décisions à venir, des évolutions des connaissances relatives à la transmission du corona virus et des consignes que pourraient transmettre certains réseaux professionnels.

### **RAPPELS DE BASE :**

**Face à l'infection, il existe des gestes simples pour se protéger : les « gestes barrières »**

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter
- Éviter les rassemblements, **les regroupements**, limiter les déplacements et les contacts
- Se distancier d'au moins un mètre de chaque autre personne autour de soi

**Dans l'ordre : « nettoyer » puis « désinfecter »**

**S'assurer que les produits de désinfection sont réellement bien choisis, qu'ils sont « virucides »**

**Nettoyer**, c'est rendre net, propre en débarrassant de tout ce qui salit, souille, ternit. Le nettoyage fait référence à l'élimination de la saleté, des taches, de la poussière, des germes, des impuretés des surfaces. Il élimine les germes de façon mécanique, il diminue leur nombre et donc aussi le risque de propagation des infections.

**Désinfecter**, [L'INRS\\* définit la désinfection](#) comme l'opération, au résultat momentané, permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et/ou d'inactiver les virus indésirables portés par des milieux inertes contaminés, en fonction des objectifs fixés. La désinfection fait référence à l'utilisation de produits chimiques pour tuer les germes sur les surfaces. La désinfection ne nettoie pas obligatoirement les surfaces sales ou les taches, elle tue les germes ou les virus.



## AVENANT N°1

### AU PROTOCOLE DE REPRISE D'ACTIVITÉS

**Document à retourner à l'adresse [evenementiel@baugeenanjou.fr](mailto:evenementiel@baugeenanjou.fr)**

X Je m'engage à appliquer et à respecter le protocole sanitaire déjà mis en place lors du dernier déconfinement pour la reprise d'activité et signé en date du : 04/09/2020

**Nom de la structure ou association :** Olympique Baugeois Badminton

**Personne à contacter :** Jérémy Fresneau

**Coordonnée téléphonique :** 06 21 45 25 03

**Courriel :** jeremy.fresneau@hotmail.fr

**Nature de l'activité :** Pratique du Badminton

**Lieu précis où l'activité est exercée (adresse / commune déléguée) :** Gymnase de Chateaucoin à Baugé / Salle des sports de Vieil Baugé

**Créneaux d'utilisation (jours, horaires) / Fréquence et date de fin à préciser :**

**Baugé :** Lundi de 17h15 à 19h00 / Jeudi de 20h00 à 22h00

**Le Viel-Baugé :** Lundi et mardi de 20h30 à 22h30

**Nombre de participants à l'activité :** de 4 à 20 environ

**Date de reprise de l'activité :** 04/01/2021

Je soussigné, M. FRESNEAU Jérémy, Président de l'association Olympique Baugeois Badminton m'engage à respecter le protocole sanitaire signé lors de la reprise d'activité après le dernier confinement et à mettre toute mesure en œuvre pour réduire tout risque de propagation du virus et dégage la mairie de toutes responsabilités en cas d'éventuelle contamination qui surviendrait lors de votre reprise d'activité malgré l'application des mesures proposées.

Fresneau Jérémy

Le 03 janvier 2021